

PAR COURRIEL

Le 23 juillet 2018

Objet : Demande d'accès à l'information | réponse
N./d. A1819-009

Nous avons procédé au traitement de votre demande, visant l'obtention des renseignements suivants :

[...] le montant des contrats octroyés pour l'achat de fournitures de salles d'opération à usage unique (dispositifs médicaux à usage unique) au cours des cinq dernières années (montants par année et par établissement). Notamment le montant des contrats octroyés à Cardinal Health pour ces fournitures.

Après vérifications, les systèmes et logiciels informatiques utilisés au CISSS de Laval ne permettent pas d'extraire un montant total de dépenses pour un ensemble de produits ou une catégorie de produits. Dans ce contexte, veuillez noter qu'il est également impossible d'extraire le montant des contrats octroyés à Cardinal Health pour les fournitures de salles d'opération à usage unique.

Par conséquent, le CISSS de Laval ne détient aucun document susceptible de répondre à votre demande d'accès à l'information.

Nous vous prions d'accepter, nos sincères salutations.

Original signé

Isabelle Routhier, avocate

Responsable de l'application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics*